

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



CRÉATION DU SITE INTERNET D'OCÉANOPOLIS, PARC DE DÉCOUVERTE DES OCÉANS À BREST

en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Identification du pouvoir adjudicateur :

Brest'aim, société gestionnaire d'Océanopolis, parc de découverte des océans à Brest

Capital de 6 240 000 € - RCS Brest 311 294 904

Centre d'affaires de Coat-ar-Gueven

3 rue Dupleix – BP 91039 29210 BREST cedex 1

Tél. 02 98 00 96 00 - Fax : 02 98 44 40 23

Site internet : www.brestaim.fr - E-mail : marches@brestaim.fr

Le représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur général de Brest'aim

Mode de passation du marché :

La présente consultation est passée selon une procédure librement définie (procédure adaptée) par Brest'aim (pouvoir adjudicateur) en application des dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015. Elle est relative à un marché de services.

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet une mission globale de création et de maintenance du nouveau site internet d'Océanopolis, le parc de découverte des océans à Brest.

La procédure se déroulera en deux étapes :

- **Phase 1** : Présélection par Brest'aim de quatre (4) candidats maximum sous réserve d'un nombre de candidatures recevables, sur la base du dossier de candidature (capacités techniques, professionnelles et financières), et d'une note d'intention et de compréhension dans laquelle le candidat détaillera son approche des prestations demandées.
- **Phase 2** : Remise, par les candidats retenus, d'une proposition comprenant un mémoire justificatif (cadre de réponses) détaillant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations demandées dans les dispositions techniques du Cahier des Clauses Particulières.

Il n'est pas prévu de décomposition en lot ou en tranche.

Délais d'exécution :

La solution devra être installée et opérationnelle à partir du 1^{er} novembre 2018, et au plus tard le 15 décembre 2018.

Retrait du dossier :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Les soumissionnaires auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site internet : <http://www.avispublicsdebretagne.com> (Bretagne-marchespublics)

Date limite de réception des candidatures et des offres :

La procédure se déroulera en deux phases.

La date limite de réception des candidatures est le **jeudi 12 avril 2018 avant 12 heures.**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

La date limite de réception des offres est le **jeudi 31 mai 2018 avant 12 heures**.

Les candidats transmettent leur candidature et leur offre sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Marché SG/PA/18/003 avec la mention : « NE PAS OUVRIR L'ENVELOPPE »
« Création du site internet d'Océanopolis, parc de découverte des océans à Brest »
1^{ère} phase ou 2^{ème} phase
Centre d'affaires de Coat-ar-Gueven
3, rue Dupleix - BP 91039
29210 BREST cedex 1

Justifications à produire à l'appui de la candidature et de l'offre :

Le détail des pièces à fournir pour la présentation des candidatures et des offres est précisé dans le dossier de consultation.

Critères de sélection des candidatures et des offres :

Tous les critères, de la phase candidature et de la phase offre, sont énoncés dans le dossier de consultation.

Date de mise en ligne sur le site www.brestaim.fr : le 16/03/2018
Date de mise en ligne sur le site www.avispublicsdebretagne.com : le 16/03/2018